



INTERCO
Communaux
de Strasbourg

LE LIEN
EUROMETROPOLE

N° 1007 – 20 mai 2019

AGENDA SOCIAL DU 22 FÉVRIER 2019

Le Maire de Strasbourg et le Président de l’Eurométropole nous ont fait parvenir un courrier reprenant les discussions avec les organisations syndicales lors de l’agenda social du 22 février 2019.

Vous trouverez l’intégralité du courrier ainsi que notre déclaration sur notre site internet,

En voici quelques extraits :

« L’agenda social du 22 février dernier nous a permis, comme chaque année, de débattre librement autour des grands sujets nationaux et de thématiques concernant plus directement les agents-es de nos deux collectivités. (...)

La démarche « avenir du service public local » a d’abord été une méthode. Depuis le début du mandat - comme le rappelait Alain FONTANEL, vice-président en charge des Ressources humaines - ce sont des dizaines voire des centaines d’heures qui ont été passées dans les instances paritaires pour discuter de ces changements, projeter de nouvelles organisation et en accompagner la mise en œuvre en prenant pleinement en considération les conditions de travail.

C’est ainsi que nous nous sommes attachés, au fil de cette démarche, à mieux équilibrer les trois axes de notre politique et à mieux prendre en compte la dimension sociale de la transformation de l’administration. Des assouplissements sont ainsi à l’œuvre s’agissant tant de la politique de remplacement que du rythme des suppressions de postes, plus étalés dans le temps. (...)

En mobilisant une enveloppe d’1 million d’euros budgétée pour la remise à plat du régime indemnitaire, la collectivité, dans le contexte que nous évoquions précédemment, affiche un effort majeur.

Celui-ci devra permettre d’assurer une convergence progressive entre les filières marquées aujourd’hui par des écarts trop importants, de proposer plus d’équité dans la reconnaissance des contraintes de certains métiers, de conserver des mécanismes de valorisation de la présence et de reconnaître la responsabilité managériale, y compris dans les échelons de proximité.

Nous souhaitons aboutir sur cette réforme à l’été 2019. Le travail de discussion déjà engagé et les objectifs que nous nous fixons indiquent qu’il sera nécessaire d’aller sensiblement au-delà de l’enveloppe débloquée; nous sommes prêts à ouvrir cette discussion.

Nous aurons également à réengager une discussion sur la politique d’action sociale en faveur des agents-es, qu’il s’agisse des chèques -vacances ou de la protection sociale complémentaire.

C’est l’équité qui devra être au cœur de nos réflexions, pour faire en sorte que les actions proposées favorisent un traitement juste des situations. (...)

D’autres sujets enfin, liés à la transformation du travail, aux enjeux climatiques ou à la révolution digitale alimenteront nos échanges tout au long de l’année à venir. (...) »

Consultez le site internet de la CFDT-EMS.
www.cfdt-cus.net

En faveur d'une Europe sociale forte

DÉCLARATION COMMUNE CFDT, CFTC, CPME, MEDEF ET U2P

Cinq organisations syndicales et patronales appellent à voter le 26 mai en faveur d'une Europe sociale, économique et environnementale forte dans une déclaration plaidoyer publiée dans Le Monde.

La **CFDT**, la **CFTC**, l'**U2P**, la **CPME** et le **Medef** ont signé le 19 avril une déclaration commune en faveur d'une Europe sociale, économique et environnementale forte.

Cette déclaration est un appel à voter le 26 mai dans le cadre des élections européennes pour mettre en avant la nécessité de construire une Europe plus solidaire qui anticipe les mutations technologiques et environnementales avec un budget à la hauteur.

Elle plaide pour la construction de nouveaux droits sociaux à partir du socle européen des droits sociaux ainsi que pour la promotion de normes sociales et environnementales internationales telles que l'accord de Paris sur le climat, les objectifs de développement durable, etc.

La déclaration défend également l'idée de construire des politiques européennes équitables et soucieuses des conditions de concurrence loyale en matière de fiscalité. Pour assurer l'indépendance européenne à l'échelle mondiale et protéger ses citoyens, la déclaration demande la mise en place d'une véritable stratégie économique et technologique européenne sur les problématiques d'énergie, de matières premières, d'innovations, etc.

Enfin, les cinq organisations signataires rappellent que les élections européennes représentent un moment démocratique clé pour l'avenir du projet européen et pour chacun des pays, nous appelons les citoyens à se mobiliser et à voter pour soutenir les valeurs fondamentales de l'Union Européenne.

Retrouvez la déclaration complète sur le site internet cfdt.fr, actualités, international/Europe, déclaration commune

Elections européennes

Le 26 mai est un jour important pour l'avenir de la France et pour celui de l'ensemble des pays qui composent l'UNION EUROPEENNE.

Le 26 mai est un jour important pour **la démocratie**. Faisons en sorte que la première force de l'Union ne soit ni l'abstention, ni l'extrême droite quel que soit sa variante.

Le 26 mai allons voter et faisons voter pour l'Europe. Une Europe plus sociale, une Europe qui construit l'avenir en prenant les décisions qui s'imposent, en particulier, concernant les questions environnementales et énergétiques.

Il appartient à chacun de choisir sa liste, mais n'oublions pas que cette élection ne doit pas être une revanche de l'élection présidentielle de 2017, ni un vote sanction pour le gouvernement ou le président français, nous pourrons répondre à cette question en 2022.

Le 26 mai, répondons à la vraie question et choisissons l'EUROPE.

RAPPEL

- Si vous changez de service, de domicile ou de banque, pensez à nous transmettre vos nouvelles coordonnées :
- par téléphone au 03 88 34 30 91
- par messagerie à syndicat.cfdt@strasbourg.eu
- afin que nous puissions mettre notre fichier à jour.
- Si vous partez à la retraite pensez à nous le signaler.
- Merci d'avance.

Manifestation fonctions publiques du 9 mai

Partout en France, fonctionnaires et contractuels se sont mobilisés pour défendre un service public de qualité accessible à tous les citoyens. Alors que le projet de loi de transformation de la fonction publique sera présenté aux députés à partir du 13 mai, les agents publics demandent une meilleure reconnaissance de leur travail et de leur statut.

Une intersyndicale est d'ores et déjà prévue le 16 mai pour évoquer les suites à donner au mouvement.

« Le gouvernement doit entendre les inquiétudes des agents », prévient Mylène Jacquot, secrétaire générale de la CFDT Fonctions publiques. *Nous refusons l'élargissement du recours aux contrats, nous demandons des garanties collectives qui permettent à la fois d'améliorer la couverture en santé et prévoyance des agents, et aussi d'améliorer leur pouvoir d'achat.* »

« Marre des clichés »

« On est dans la rue aujourd'hui pour dire au gouvernement qu'on veut de la négociation ! » clame Christine Renard, militante CFDT.

Fonctionnaire à la mairie de Lognes (Seine et Marne), elle a fait le déplacement avec ses collègues. *On en a marre des clichés, marre d'entendre qu'on est des fainéants. On bosse ! Le gouvernement doit arrêter de tirer sur les fonctionnaires !* »

Des propos partagés par Cyrano Vincent, soignant à l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP) qui s'inquiète du statut précaire des contractuels. « *Comment voulez-vous construire un projet de vie quand vous n'avez pas de visibilité sur votre avenir ?* »

D'ici le vote du projet de loi, la CFDT Fonctions Publiques profitera de toutes les opportunités pour faire évoluer ce texte. Elle veillera également à ce que l'annonce d'Emmanuel Macron, de revenir sur les 120 000 suppressions de postes, soit suivie de mesures concrètes. « *La question des effectifs a un vrai impact sur les conditions de travail des agents et sur la qualité du service aux usagers* », réaffirme Mylène Jacquot.

Mobilisation du 23 mai 2019 : inquiétudes sur les modes d'accueil de la petite enfance

Modes d'accueil de la petite enfance : que veut le gouvernement ?

La Fédération INTERCO appelle les professionnels de la petite enfance à se mobiliser lors des **rassemblements ou actions spécifiques**, lors de la journée du **23 mai 2019**. Ces actions sont initiées par le collectif « Pas de bébé à la consigne » au sujet du projet gouvernemental sur les modes d'accueil de la petite enfance, suite à **l'article 50 de la Loi ESSOC du 10 août 2018**.

Nous savons que des réunions de travail sur ce sujet se sont déroulées à l'initiative de la Direction Générale de la Cohésion Sociale, **sans nous y associer !**

Notre fédération a déposé un préavis de grève pour le jeudi 23 mai 2019.

L'objectif est de demander au gouvernement de dévoiler ses projets et de préciser ses intentions sur :

- Les normes d'encadrement dans les EAJE par les professionnels de la petite enfance (*taux d'encadrement*), augmentation des capacités des micro-crèches?
- Les expérimentations et dérogations en matière de nombre et de qualification des personnes encadrant les enfants, sur des territoires « spécifiques » ?
- Le pilotage local et national de la politique publique d'accueil du jeune enfant et la création d'un guichet unique pour les porteurs de projet, gestionnaires d'établissements ?...

Notre fédération demande à être reçue par le ministère des solidarités et de la santé pour consultation et négociation de ce projet.

Le syndicat CFDT-Eurométropole de Strasbourg a déposé un préavis de grève le jeudi 23 mai 2019 pour les agents du service Famille et petite enfance.

Une manifestation est prévue par le collectif « Pas de bébé à la consigne » à Paris.

ACTUALITÉ

Conseil Syndical Régional

Les 23 et 24 mai 2019 se tiendra le 1^{er} Conseil Syndical Régional à Mulhouse.

La **CFDT** Eurométropole sera présente.

Le premier jour, un bilan d'étape sur la structuration et sur la mise en œuvre de la résolution Grand Est nous sera présenté ainsi que l'évolution des systèmes d'information de l'URI Grand Est.

Le deuxième jour, nous aurons un débat sur l'actualité revendicative et le développement.



Information

Nous vous proposons d'envoyer le « LIEN » en version électronique.

Le coût financier pourrait être réduit et les arbres de nos forêts préservés.

Il suffit de nous donner votre accord en nous communiquant votre adresse Email.

Merci pour la planète et merci à vous tous qui y participerez.

A L'EUROMÉTROPOLE

Attestation fiscale

Vous pouvez télécharger directement votre attestation fiscale dans votre espace adhérent.

Pour cela : connectez-vous à cfdt.fr / Espace adhérent / Activer votre compte CFDT.

Identifiez-vous avec votre Numéro Personnel d'Adhérent (NPA) que vous trouvez sur votre carte d'adhérent.

Si vous avez besoin d'aide, pas de PC, n'hésitez pas à nous contacter.



En raison du Conseil Syndical Régional et des jours fériés le prochain Lien paraîtra le 11 juin 2019

Congrès des délégués

La **CFDT** Eurométropole tiendra son Congrès des délégués le **mardi 21 mai 2019**.

A cette occasion, nous validerons le rapport d'activité et le rapport financier.

Nous débattons ensemble du rapport d'orientation de notre syndicat pour l'année à venir.

**Syndicat CFDT – Intercro
de l'Eurométropole de STRASBOURG**

Locaux : Immeuble de la Bourse - 1er étage

Tél. : 03.88.34.30.91 / 03.68.98.50.00 poste 81225

Messagerie : syndicat.cfdt@strasbourg.eu

Adresse postale :
Centre Administratif

1, parc de l'Étoile - 67076 STRASBOURG-CEDEX



Ne pas jeter sur la voie publique